

Noa'h

05.11.2016
4 Hechvane 5777

955

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Ne pas stagner dans le spirituel

« Fais-toi une arche de bois de gôfer »

(Béréchit 6:14)

Le Tout-Puissant demanda à Noa'h de construire une téva, une arche, afin que lui et ses enfants soient épargnés des eaux du déluge. Cette demande ne manque de nous surprendre : D.ieu n'a-t-il pas d'autre possibilité que l'arche pour les sauver ? En outre, nos Sages nous font part d'un phénomène extraordinaire : lorsqu'il pleut, aucune goutte de pluie n'en touche une autre. Dans ce cas, D.ieu aurait très bien pu faire en sorte que Noa'h et sa famille restent tranquillement chez eux sans que les eaux du déluge les atteignent. Ou bien, Il aurait pu lui ordonner de partir en Erets Israël, où les pluies du déluge ne devaient pas tomber. Pourquoi donc fallait-il que Noa'h peine pour construire la téva ?

Il est écrit (Béréchit 7:7) : « Noa'h entra avec ses fils, sa femme et les épouses de ses fils dans l'arche, pour se garantir des eaux du déluge. » Rachi explique que même Noa'h avait peu d'émouna : il croyait en la venue du déluge tout en n'y croyant pas, et il n'entra dans l'arche que lorsque les eaux l'y forcèrent.

Comment peut-on tenir sur Noa'h des propos aussi durs ? D.ieu Lui-même le décrit comme un homme juste et irréprochable. Dans ce cas, comment peut-on dire qu'il manquait de foi ? Quelqu'un qui manque de foi dans le Créateur peut-il mériter de tels qualificatifs ?

C'est que bien qu'un homme doive toujours évoluer dans le domaine spirituel, et se renforcer dans la pratique des mitsvot, il ne doit pas s'en contenter. Il doit également se soucier de toujours continuer à progresser, et chercher à parfaire ses actes, sans se suffire du niveau déjà atteint. Il lui est interdit de s'arrêter à mi-chemin, et de s'interrompre en pleine ascension. Dès qu'il voudra prendre un peu de repos, il risquera fort de redescendre au plus bas, et de perdre ce qu'il avait acquis auparavant.

Cela ressemble à un moineau qui, en plein vol, désire se reposer et replier ses ailes. S'il le fait, il tombera inévitablement. Il en est de même dans le domaine spirituel. L'homme a l'obligation de progresser sans cesse, et de

constamment chercher à affiner ses traits de caractère. Immédiatement après avoir accompli une mitsva, il doit déjà en poursuivre une autre. De la sorte, il sera entraîné dans une recherche incessante de purification. Car s'il se montre indolent, il risque de perdre tout son acquis.

Dans la génération de Noa'h, tous avaient perverti leurs voies, et s'étaient complètement écartés du bon chemin. Or, D.ieu avait créé le monde pour y accomplir la Torah et les mitsvot. Les gens de cette génération avaient tout détruit et ne permettaient pas à la Torah de se perpétuer. Noa'h était le seul à continuer à reconnaître l'existence de D.ieu, et à vivre en conformité avec les lois de la Torah. Il était le seul homme juste et irréprochable. L'ambiance générale qui régnait dans la rue était celle de la destruction spirituelle, du reniement et de l'hérésie. Il y avait fort à craindre que Noa'h subisse cette mauvaise influence. Parfois, il suffit qu'une personne regarde le visage d'un impie, pour chuter au plus bas.

C'est pourquoi D.ieu ordonna à Noa'h de construire la téva. Il n'aurait ainsi pas le temps de se lier aux gens de sa génération. Il ne devait pas rester chez lui à ne rien faire. En effet, nos Sages (Kétouvet, 59b) nous ont avertis sur les conséquences néfastes de l'oisiveté : « L'oisiveté conduit à l'ennui, qui lui-même conduit à la faute. » Cette occupation ne lui laisserait aucun moment de libre pour songer à commercer avec les gens de sa génération, ni même contempler le visage de l'un d'eux, et subir sa mauvaise influence. Le cas échéant, il n'y aurait plus eu personne pour assurer la continuité de la Torah.

Au début, Noa'h était un homme juste et irréprochable et avait une foi intègre en D.ieu, car tant qu'il était occupé à construire la téva, il ne pouvait subir l'influence environnante. Or, dès qu'il termina son travail, les quelques instants où il resta désœuvré, le yétser hara en profita pour l'attaquer et entacher son niveau spirituel. En un instant, Noa'h subit l'influence des impies qui l'entouraient et devint un homme manquant de foi, comme le décrivent nos Sages. Tout ceci parce qu'il s'interrompit un instant.

	All.	Fin	R. Tam
Paris	17h06	18h13	19h00
Lyon	17h04	18h08	18h52
Marseille	17h07	18h09	18h52

Paris * Orh 'Haïm Ve Moché
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem * Pninei David
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod * Orh 'Haim Ve Moshe
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana * Kol 'Haïm
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 4 'Hechvan, Rabbi Eliahou Sarim

Le 5 'Hechvan, Rabbi Moché Berdugo

Le 6 'Hechvan, Rabbi Yéhoude Ha'hassid

Le 7 'Hechvan, Rabbi Méir Shapira de Lubline

Le 8 'Hechvan, Rabbi Na'houm de Hourdena

Le 9 'Hechvan, Rabbi Acher ben Yé'hie

Le 10 'Hechvan, Rabbi Raphaël Aharon ben Chimon, auteur du « Nahar Mitsraïm »



LA VOIE TRACÉE

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Une coïncidence ?

M. Benguigui est un ami intime de M. Messica, de Paris, qui est très proche de moi. Contrairement à ce dernier, M. Benguigui ne croyait pas dans le pouvoir des Tsaddikim et n'avait jamais recherché leurs bénédictions.

Mais voilà qu'il traversa une période très difficile, où il dut se débattre avec toutes sortes de problèmes, dont il ne voyait pas la fin. Ayant connaissance de ses soucis, M. Messica lui suggéra de me rencontrer pour me demander une berakha. Mais son ami répliqua qu'il ne prêtait pas foi à toutes les histoires de miracles qui circulaient à mon sujet. Celles-ci lui paraissaient bien loin de la vérité.

Choqué, M. Messica lui rétorqua : « Moi, qui suis tunisien d'origine, ai foi dans les justes marocains, alors que toi, qui es marocain et as sûrement entendu parler de la lignée des Pinto, ne crois pas en eux ?! »

N'entrevoquant pas le bout du tunnel, M. Benguigui finit cependant par venir me consulter. Il était assis devant mon bureau lorsqu'il aperçut soudain un petit papier se trouvant là « par hasard » et sur lequel était inscrit le nom d'un homme qui m'avait rendu un grand service dans le passé. En le voyant, M. Benguigui sursauta et, sous le choc, il bondit de son siège. Etonné par sa réaction, je lui demandai des explications, mais il me répondit par une question : « Qui est l'homme dont le nom est écrit sur ce papier ?

– Pourquoi voulez-vous le savoir ?

– Parce que cette personne me persécute. »

Ce fut à mon tour d'être surpris, et d'expliquer à M. Benguigui que cet homme était décédé depuis plusieurs années, et que je ne compre-

nais dès lors pas comment il pouvait lui faire du mal.

« Je ne sais de qui vous parlez, persista-t-il, mais toujours est-il que celui qui est à l'origine de tous mes problèmes à l'heure actuelle porte le nom qui est écrit sur cette feuille. » Après quelques instants, il ajouta, avec un léger sourire : « Peut-être s'agit-il en fait d'un concours de circonstances, et nous parlons de deux personnes différentes répondant au même nom. »

« Peut-être, repris-je. Je n'en ai pas la moindre idée. Tout ce que je sais est que j'avais écrit ce nom sur cette feuille sans aucune intention particulière. Du Ciel, on a apparemment dirigé les événements de telle sorte que j'écrive précisément ce nom sur cette feuille afin de pouvoir vous venir en aide. »

M. Benguigui acquiesça en signe d'approbation, et je continuai : « Si le Créateur a dirigé le cours des choses dans ce sens, il est évident que je suis l'émissaire désigné par la Providence pour vous aider. Vous aussi pouvez être celui qui va m'aider à me tirer d'affaire : j'ai besoin d'une somme importante pour payer les bourses d'étude des hommes étudiant dans mon Collel, ainsi que pour différents travaux de réparation nécessaires à la Yéchiva. Je vais, si D.ieu veut, essayer de vous aider ; aidez-moi donc également ! »

En voyant la manière remarquable dont les événements s'étaient mis en place, M. Benguigui n'hésita plus et fit aussitôt don de cette somme à la Yéchiva.

Ayant délesté la Yéchiva de toutes ses dettes, M. Benguigui vit ses problèmes s'arranger, tandis que ses affaires, qui se trouvaient alors dans une passe très difficile, au bord de la faillite, reprirent de plus belle, devenant florissantes.



PAROLES DE NOS SAGES

Perles de Torah sur la paracha, entendues à la table de nos Maîtres

Trouver véritablement grâce

« **Noa'h fut un homme juste, irréprochable, entre ses contemporains.** » (Béréchit 6:9)

La meilleure bénédiction qu'un homme puisse recevoir est de trouver grâce aux yeux du Tout-Puissant et d'autrui. Dans l'ouvrage « Peniné Rabbénou Yé'hezkiel », on rapporte qu'un jour, avant de partir pour l'étranger diffuser les enseignements de Torah, un disciple vint prendre congé de son maître, le Gaon Rabbi Yé'hezkiel Avramsky, et lui demanda une bénédiction. Le Tsaddik lui répondit : « La meilleure bénédiction que je puisse te faire est que tu trouves faveur et bon vouloir aux yeux de D.ieu, et par conséquent, tu la trouveras également aux yeux des hommes. Heureux celui qui a trouvé grâce aux yeux de D.ieu ! Cette bénédiction comprend toutes les autres. Fais donc en sorte de trouver grâce aux yeux de D.ieu ! Je vais te raconter une histoire :

Un homme ne réussissait pas dans les affaires. Ses dettes augmentaient et les créanciers ne cessaient de frapper à sa porte. Un ami lui donna ce conseil : « Dissimule toute la marchandise qui se trouve dans ton magasin et fais comme si des voleurs avaient tout pris. Les gens vont avoir pitié de toi et vont collecter des fonds pour te remettre sur pied. »

L'homme refusa d'écouter un tel conseil. « Je ne suis pas un escroc », dit-il.

Pourtant, c'est ce qui lui arriva. Un matin, il découvrit son magasin complètement vide. Il sortit dans la rue et se mit à pousser des cris désespérés. Les gens l'entourèrent, le consolant et l'encourageant. Son ami s'approcha de lui et lui dit, tout en lui faisant un clin d'œil : « Tu joues ton rôle à merveille. Ton secours ne saurait tarder ! » Mais, l'homme lui cria : « Tu te trompes. Il ne me reste vraiment plus rien ! »

Le Rabbi termina son histoire et dit : « C'est la règle concernant le Tsaddik qui se lamente aux oreilles des membres de sa communauté sur sa basse condition et la dépréciation de son travail. Ceux qui l'écoutent pensent qu'il s'agit d'un surcroît de modestie, tandis que le Tsaddik sait qu'il s'agit de la vérité... »



CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Une précaution indispensable

Si quelqu'un veut rapporter des propos médisants à une autre personne, cette dernière lui demandera, avant qu'il ne commence à parler, s'ils ont un but constructif. Si la réponse est affirmative, il pourra les écouter et les prendre en considération, mais il lui sera interdit d'y croire.



A MÉDITER...

Dans le journal précédent, nous avons abordé le sujet du Amen et ses merveilleuses ségoulot. Le Amen que nous émettons après une bénédiction contient trois significations énumérées dans le Midrach (Dévarim Rabba 7:1) au nom de Rabbi Yéhouda bar Simon : promesse – acceptation – foi.

Dans le même ordre d'idées, il est rapporté dans l'ouvrage « Dérekh Moché » que chacun de nous a l'obligation de prononcer les bénédictions à voix haute, afin que tous les membres de la maisonnée ou les personnes présentes puissent répondre Amen. Car le fait de prononcer ce mot témoigne de la véracité de la bénédiction. Si nous disons la bénédiction à voix basse, on empêche ce témoignage d'être fait.

Rabbénou Yaakov Baal Hatourim raconte que son père, le Roch, s'empressait de terminer les bénédictions du Chéma Israël avant le 'hazan, afin de pouvoir répondre Amen aux bénédictions de celui-ci.

L'auteur du « Dérekh Moché » continue et raconte l'histoire d'un 'hassid qui jeûna afin que lui soit dévoilé le secret de la durée de l'exil. Il reçut la révélation suivante en rêve : « Comment la délivrance peut-elle survenir si personne ne veille à répondre Amen aux bénédiction la concernant ? [répondre à la bénédiction "Hama'hazir chékhinato létsion", car tout le monde passe directement au passage "Modim Dérabbanan", et à celle de "Oufros Alénou" car tout le monde passe directement à "Véchamerou"] C'est pourquoi dans chaque endroit où je me rends, je dis aux 'hazanim d'attendre un peu après les bénédictions en question et de frapper du poing sur la téva afin d'avertir les gens de la nécessité de répondre Amen. Si les jeunes s'y habituent dès leur enfance, cela deviendra une seconde nature. Un 'hazan qui n'agirait pas ainsi, peut causer la mort à celui qui a entendu la bénédiction et n'a pas répondu, ou le rendre pauvre ce qui est considéré comme une forme de mort. Alors, mon frère, ne prends pas ce Amen à la légère. On ne peut qualifier un homme de Tsaddik s'il ne répond pas quatre-vingt dix Amen par jour.

A présent, même après la bénédiction "Mé'hayé Hamétim", on ne veille pas à répondre Amen et on commence directement la Kédoucha. Ce sont trois Aménim importants desquels dépend la délivrance. C'est pourquoi tout le monde doit se montrer extrêmement vigilant dans ce domaine.

D.ieu aime les bénédictions

Rabbénou Bé'hayé nous livre un enseignement édifiant dans son ouvrage « Kad Hakéma'h » :

« Un homme doit veiller à ce que l'on réponde Amen après ses prières et ses bénédictions. D'autant plus que D.ieu a défini comme une mitsva le fait qu'il Le bénisse. Il s'agit d'un commandement positif de la Torah, comme il est dit (Dévarim 8:10) : « Rends grâce alors à l'Eternel ton D.ieu (...) » C'est ce que nous voyons également dans la Guémara (Berakhot, 7a) où le Tout-Puissant demande à Ichmaël, le Cohen Gadol : "Ichmaël, mon fils, bénis-moi !" De même que D.ieu aime les bénédictions, il en est de même du Amen, qui complète la bénédiction. »

Il ajoute que par le mérite de cette pratique, les enfants d'Israël sont appelés Tsaddikim, comme il est écrit (Yéchaya 22:2) : « Ouvrez les portes, pour que puisse entrer un peuple juste, gardien de la loyauté (émounim). »

Le Gaon Rabbi Yé'hezkel Lévinstein a dit au nom du Saba de Kelm :

« Cela vaut la peine de venir au monde et souffrir, rien que pour prononcer un Amen chaque jour. »

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Sur les monts Ararat

« Le septième mois, le dix-septième jour du mois, l'arche s'arrêta sur les monts Ararat. » (Béréchit 8:4)

Pourquoi la Torah a-t-elle jugé nécessaire de préciser le nom de la montagne sur laquelle l'arche s'est arrêtée ? Comme nous le savons, chaque mot de la Torah vient nous enseigner une leçon, ou nous apporter un conseil ; aussi, quel enseignement peut-on tirer de cette précision ?

Il est intéressant de noter que le nom Ararat a la même valeur numérique que le terme kadoch (saint), notion s'opposant directement à celle de l'impureté propre aux unions illicites, conformément au verset : « Soyez saints ! Car Je suis saint, Moi, l'Eternel votre Dieu » (Vayikra 19:2), que Rachi interprète dans le sens suivant : « Eloignez-vous de la débauche ». Autrement dit, D.ieu a envoyé le déluge car les hommes avaient porté atteinte à Sa sainteté et à Son Nom en péchant dans le domaine des unions illicites. Suite au déluge, le monde s'est retrouvé purifié des mécréants, ne laissant comme survivants que les justes, Noa'h et sa famille. Ainsi donc, le monde a été purifié à « Ararat », c'est-à-dire qu'il a retrouvé sa sainteté. Simultanément, le Nom divin, auquel la génération du déluge avait porté atteinte, a été restauré.

En s'appuyant sur cette idée, le Keli Yakar explique pourquoi la Torah a jugé nécessaire de détailler les mesures de l'arche. En effet, il est écrit : « Et voici comment tu la feras : trois cents coudées seront la longueur de l'arche ; cinquante coudées sa largeur, et trente coudées sa hauteur. » (Béréchit 6:15)

Si la Torah a rapporté ces mesures, quelle leçon doit-on en tirer ?

Le Keli Yakar explique, comme nous l'avons mentionné précédemment, que la génération du déluge a fauté dans le domaine des unions prohibées, portant ainsi atteinte au Nom Ya. Le détail des mesures de l'arche est une allusion à cet enseignement. La longueur de l'arche était de trois cents coudées, et sa largeur de cinquante, ce qui fait une superficie de quinze mille coudées. On retrouve donc le chiffre quinze dans chaque espace de mille coudées de superficie. La hauteur de l'arche était de trente coudées, aussi chacun des trois étages était-il haut de dix coudées. La superficie de l'arche étant de quinze mille coudées, la contenance d'un étage haut de dix coudées était par conséquent de cent cinquante mille coudées. Nous obtenons donc le chiffre cent cinquante, qui est également un multiple de quinze (dix fois quinze). Le nombre quinze, qui revient comme un fil rouge dans les mesures de l'arche, fait allusion au Nom Ya, de valeur numérique quinze, et nous enseigne que l'arche avait pour but de restaurer ce Nom divin, auquel la génération du déluge avait porté atteinte.

Nous pouvons ajouter que le mot téva (arche) lui-même fait allusion au Nom Ya, que l'on retrouve dans ses deuxième et quatrième lettres – respectivement, Youd, et Hé. Cela nous enseigne, à nouveau, que l'arche venait réparer l'atteinte portée au Nom divin, en même temps que la corruption de la terre.



DE LA HAFTARA

Haftara de la semaine :

« Réjouis-toi, femme stérile qui n'as point enfanté ! »

(Yéchaya 54:1 et suivants)

Lien avec la paracha : dans sa prophétie, Yéchaya rappelle la promesse du Tout-Puisant de ne pas envoyer un autre déluge : « Car Je ferai en cela comme les eaux de Noa'h. » Le déluge est le sujet principal de la paracha de Noa'h.

« Ne crains rien, car tu ne seras plus humiliée ; ne sois pas confuse, car tu ne subiras plus d'outrage ; car la honte de ta jeunesse, tu l'oublieras, le déshonneur de ton veuvage, tu ne t'en souviendras plus. » (Yéchaya 54:4)

Dans la Guémara (Yoma, 54a), il est rapporté que les enfants d'Israël n'ont pu voir l'arche sainte ni dans le désert (comme il est écrit : « de peur qu'ils n'entrent pour regarder, fût-ce

un instant, les choses saintes, et qu'ils ne meurent ») ni dans le deuxième Temple, car elle avait été dissimulée. En effet, dans le désert, ils avaient le statut d'une « fiancée dans la maison de son père », qui n'ose pas encore regarder le visage de son futur époux. Et à l'époque du deuxième Temple, ils avaient celui d'une femme divorcée qui n'a pas le droit de regarder le visage de son ex-mari.

C'est pourquoi le prophète vint leur annoncer qu'à la fin des temps, ils seront de nouveau proches de la Présence divine. Ils n'auront plus honte de La contempler, à l'instar de la fiancée, et n'en seront plus éloignés comme l'est une divorcée.

C'est ce que signifie le verset : « Ne crains rien » – ne crains pas d'avoir honte comme une fiancée, « car tu ne seras plus humiliée ». Et « ne sois pas confuse, car tu ne subiras plus d'outrage » – tu ne subiras plus l'outrage de la divorcée, « car la honte de ta jeunesse » – la honte de ta jeunesse dans le désert, « tu l'oublieras », et « le déshonneur de ton veuvage » – le déshonneur que tu ressentis d'avoir été abandonnée à l'époque du deuxième Temple, « tu ne t'en souviendras plus ». Car alors, plus rien

ne te gênera pour jouir du dévoilement de la Présence divine.

(Ahavat Yého'hanan)

« Certes, Je ferai en cela comme pour les eaux de Noa'h : de même que J'ai juré que le déluge de Noa'h ne désolerait plus la terre (...) »

(Yéchaya 54:9)

Le déluge porte le nom de Noa'h car celui-ci n'a pas demandé à D.ieu d'épargner le monde, qui fut détruit lors de cet évènement (Zohar Parachat Noa'h).

Cette affirmation suscite notre interrogation : pourquoi Noa'h n'a-t-il pas invoqué la miséricorde divine en faveur de son peuple, si bien que le déluge porte son nom ?

Noa'h savait que sa prière ne serait pas exaucée, car, comme nos Sages l'ont dit, il restait moins de dix justes dans le monde. Cependant, le déluge porte malgré tout son nom. C'est que s'il avait souffert de voir le monde courir à sa perte, il aurait imploré D.ieu de toutes ses forces pour qu'Il ne le détruise pas. S'il ne l'a pas fait, c'est le signe qu'il n'en souffrait pas.

(Si'hot Moussar)



DES HOMMES DE FOI

,Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Le dimanche 10 Adar 1995 (5755), notre Maître fut invité à être sandak lors d'une brit mila qui se déroula à Paris, dans la famille de M. David Cohen, un membre éminent de la communauté. Au milieu du repas, un des participants, M. Bensoussan, se leva et se mit à raconter une histoire édifiante :

A l'occasion d'une hilloula de Rabbi 'Haïm Pinto zatsal (le 26 Elloul 1994), il s'était rendu à Mogador. Il souffrait alors, depuis un certain temps, de fortes douleurs dans les jambes, associées à de nombreuses complications médicales, à tel point qu'il ne pouvait plus se déplacer seul et avait besoin de l'aide de deux personnes.

En arrivant sur la tombe, il pensa y passer la nuit. Peut-être D.ieu allait-il lui envoyer la guérison par le mérite du Tsaddik.

Effectivement, il fit un rêve dans lequel le Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto lui-même vint le voir et l'opéra de ses jambes. Après l'intervention, il lui expliqua : « En vertu de ta foi en D.ieu et dans les Tsaddikim, on m'a envoyé du ciel pour te guérir. A présent, tu peux te lever, car tes jambes ne sont plus malades. Tu peux retourner en France sans l'aide de quiconque ! Réveille-toi ! »

M. Bensoussan se réveilla immédiatement, et se rappelant de son rêve, pensa que ce ne devait être qu'un songe et rien d'autre. « J'ai passé toute la nuit près du tombeau dans l'espoir que, par le mérite du Tsaddik, j'allais guérir, se dit-il, ce rêve est juste le reflet de mes désirs. »

Soudain, il sentit ses jambes bouger. Il essaya de se lever seul et, incroyable mais vrai, il y parvint et se mit même à marcher !

Sidérés, ses accompagnateurs se mirent à douter : « M. Bensoussan, lui dirent-ils, que vous arrive-t-il ? Nous auriez-vous joué la comédie jusqu'à présent ? Avez-vous fait semblant d'être handicapé ? »

Il les assura du contraire et leur raconta aussitôt son rêve magnifique. La nouvelle provoqua une véritable explosion de joie. Tous vécurent un grand moment de sanctification du Nom divin près du tombeau du Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto, le jour de sa hilloula. Que son mérite nous protège !